Norme internationale



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION●МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ●ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Peintures et vernis — Évaluation de la dégradation des surfaces peintes — Désignation de l'intensité, de la quantité et de la dimension des types courants de défauts — Partie 4 : Désignation du degré de craquelage

Paints and varnishes — Evaluation of degradation of paint coatings — Designation of intensity, quantity and size of common types of defect — Part 4: Designation of degree of cracking

Première édition – 1982-05-07h STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 4628-4:1982 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/68435f3d-0ebb-4a74-864d-b91824292697/iso-4628-4-1982

CDU 667.613.2: 620.191.33 Réf. no: ISO 4628/4-1982 (F)

Descripteurs : peinture, vernis, défaut de surface, désignation, fissuration.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

iTeh STANDARD PREVIEW
La Norme internationale ISO 4628/4 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 35,

La Norme internationale ISO 4628/4 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 35, Peintures et vernis. (Standards.iteh.al)

Cette Norme internationale, précédemment section quatre du projet d'Additif 1 à la Norme internationale ISO 4628/1-1978, a été soumise aux comités membres en décembre 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités membres des pays suivants : 1979 et a été approuvée par les comités de la comité de la com

Afrique du Sud, Rép. d' France Pologne Allemagne, R. F. Inde Roumanie Australie Irlande Royaume-Uni Autriche Suède Israël Brésil Italie Suisse **URSS** Chine Kenva Corée, Rép. de Norvège Espagne Pays-Bas

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Peintures et vernis — Évaluation de la dégradation des surfaces peintes — Désignation de l'intensité, de la quantité et de la dimension des types courants de défauts — Partie 4 : Désignation du degré de craquelage

Introduction

La présente Norme internationale fait partie d'une série de normes traitant de l'échantillonnage et des essais des peintures, vernis et produits assimilés.

Les autres parties de l'ISO 4628, déjà publiées ou en cours de préparation, sont :

Partie 1 : Principes généraux et modes de cotation.

Partie 2 : Désignation du degré de cloquage.

Partie 3 : Désignation du degré d'enrouillement.

Partie 5 : Désignation du degré d'écaillage.

ISO 4628-4:1982

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6fablead-0elthode4de6dotation pour la désignation Partie 6 : Désignation du degré de farinage. 1) b91824292697/iso-4628-4-1982 de la dimension des craquelures

La partie 1 de l'ISO 4628 définit le système de désignation de l'intensité, de la quantité et de la dimension des types courants de défauts des revêtements de peinture et expose les principes de base du système en ce qui concerne la désignation de la quantité et de la dimension des défauts, en particulier les défauts causés par le vieillissement et les intempéries.

Les parties 2 à 6 fournissent des échelles auxiliaires illustrées ou d'autres échelles de référence pour évaluer des types particuliers de défauts. Dans la mesure du possible, ces échelles sont basées sur des modes d'évaluation bien établis.

Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 4628 fournit des étalons illustrés pour la désignation du degré de craquelage des revêtements de peinture.

2 Référence

ISO 4628/1, Peintures et vernis — Évaluation de la dégradation des surfaces peintes - Désignation de l'intensité, de la quantité et de la dimension des types courants de défauts -Partie 1 : Principes généraux et modes de cotation.

Évaluer l'importance du craquelage par référence au tableau 2 de l'ISO 4628/1 et en utilisant les figures 1 ou 2 comme exemples, suivant le type de craquelage.

NOTE — La figure 1 illustre un craquelage ne présentant pas de direction préférentielle et la figure 2 illustre un craquelage présentant une direction préférentielle, qui se produit dans le cas des subjectiles anisotropiques tels que le bois. D'autres formes de craquelage se produisent, mais les principes de l'évaluation de la quantité restent les

1 2 1 0 S Désigner la dimension moyenne des craquelures suivant la classification donnée dans le tableau.

Classe	Dimension des craquelures
0	Invisible sous agrandissement de X 10
1	Juste visible sous agrandissement égal ou inférieur à X 10
2	Juste visible avec une vision normale corrigée
3	Clairement visible avec une vision normale corrigée
4	Craquelures importantes, généralement jusqu'à 1 mm de largeur
5	Très importantes craquelures, généralement de plus de 1 mm de largeur

Si possible, indiquer la profondeur du craquelage par référence au niveau de la couche du système jusqu'où pénètrent les craquelures.

Trois principaux types de défectuosités par craquelage sont à distinguer:

a) craquelures superficielles ne pénétrant pas complètement la couche de finition;

Évaluation

¹⁾ Actuellement au stade de projet.

- b) craquelures pénétrant la couche de finition, la ou les couche(s) sous-jacente(s) étant pratiquement intacte(s);
- c) craquelures affectant tout le système de peinture.

4 Procès-verbal d'essai

Le procès-verbal d'essai doit contenir au moins les informations suivantes :

- a) le type et l'indentification du produit essayé;
- b) la référence de la présente Norme internationale (ISO 4628/4);

- c) l'évaluation numérique de l'importance du craquelage;
- d) l'évaluation numérique de la dimension du craquelage;
- e) la profondeur du craquelage (a, b, ou c), lorsque cela est possible, par exemple :

craquelage 2 (S3) b

Si nécessaire, le procès-verbal peut être complété par une description qualitative de la dégradation, par exemple «craquelage linéaire». L'utilisation d'un tel commentaire doit, cependant, être évitée dans toute la mesure du possible;

f) la date de l'examen.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 4628-4:1982 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/68435f3d-0ebb-4a74-864d-b91824292697/iso-4628-4-1982

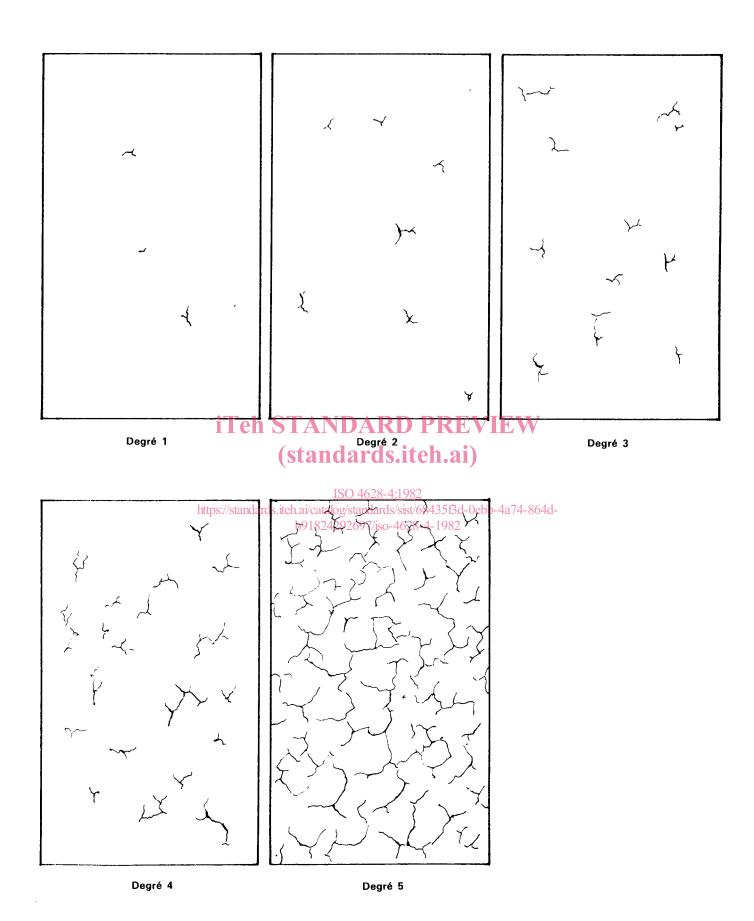


Figure 1 — Craquelage ne présentant pas de direction préférentielle [Panneaux de 1 à 2 dm² (voir tableau 2 de l'ISO 4628/1)]

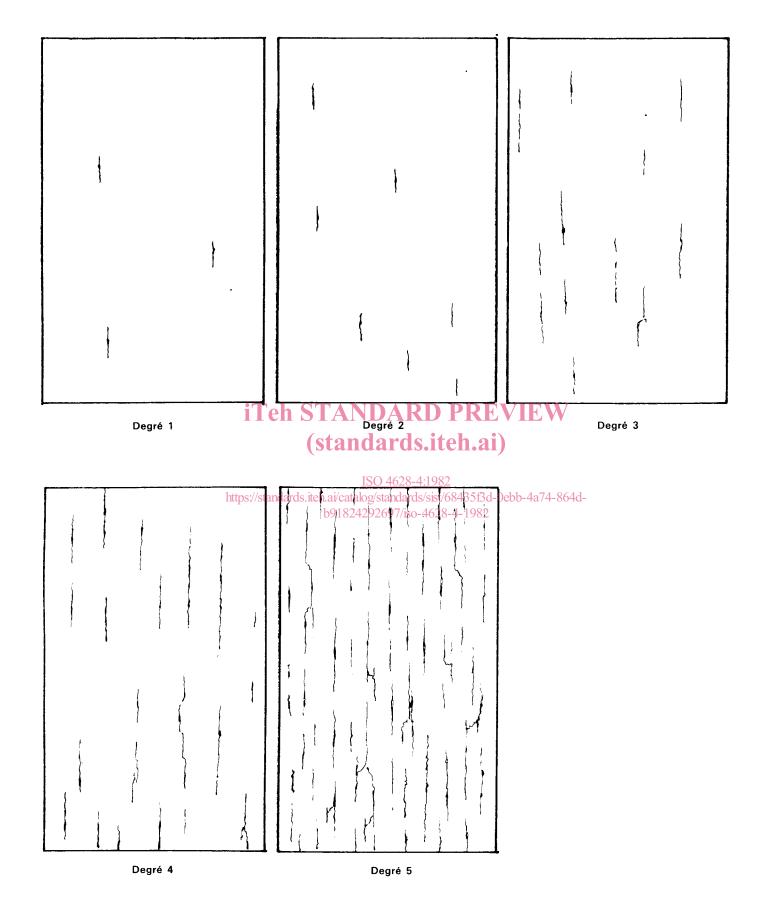


Figure 2 — Craquelage présentant une direction préférentielle (par exemple, causé par des traces de pinceau ou le grain du bois) [Panneaux de 1 à 2 dm² (voir tableau 2 de l'ISO 4628/1)]

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 4628-4:1982 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/68435f3d-0ebb-4a74-864d-b91824292697/iso-4628-4-1982

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 4628-4:1982 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/68435f3d-0ebb-4a74-864d-b91824292697/iso-4628-4-1982